

classes pratiques CPPN - CPA

Les Classes Pratiques vont être remplacées par des Classes Pré-Professionnelles de Niveau (ex 4^e III) et des Classes Préparatoires à l'Apprentissage (ex 3^e III).

C'est le problème qui nous a tous préoccupé à Aix, car si nous étions opposés aux Classes Pratiques telles qu'elles étaient conçues, nous sommes d'autant plus opposés aux C.P.P.N. et C.P.A. qui permettent encore moins l'épanouissement de l'adolescent.

Les nouvelles I.O. instituant ces classes insistent plus sur la compréhension verbale et théorique qu'elles ne tiennent compte de la primauté du geste et de la réalisation manuelle. Que faire dans ces conditions? Quitter ces nouvelles classes pour d'autres qui sembleraient plus « propices », ou...?

Le système sélectif, avec son Q.I. ; son classement, etc., existe. Nous est-il possible de le faire « changer » de « l'intérieur »?

La commission « Education Spécialisée » nous accueille et nous ouvre son bulletin. A nous d'y participer.

Les camarades intéressés par le bulletin, les cahiers de roulement, l'échange de journaux et documents, etc., « peuvent » entrer en contact avec le responsable :

Gérard BACLET
8, rue Gambetta
02130 Fère-en-Tardenois

formation des maîtres

DANDOY Marie Françoise
Professeur d'Ecole Normale
92, rue du Placieux, 54 Nancy

et
ENG Montigny-les-Metz - 57
16, rue de la Victoire,

se propose pour coordonner tous textes, informations, récits d'expériences, perspectives d'action concernant la formation des maîtres dans les écoles normales.

courrier des lecteurs

VOCABULAIRE FONDAMENTAL ET INSTRUCTIONS OFFICIELLES

A propos de notre entrefilet de l'Éducateur 14 p 26, M. DUPONCHEL, I.D.E.N. à La Réole (Gironde) nous écrit :

"Il est trop facile de faire dire par le jeu des citations tronquées n'importe quoi à n'importe qui et la pédagogie n'a rien à gagner à de tels procédés indignes d'un revue comme la vôtre.

1) Vous rapprochez un extrait des nouvelles instructions pour l'enseignement du français relatif au vocabulaire : "Les listes de mots apprises par coeur ont donc été abandonnées et méritaient de l'être" d'un extrait du bulletin de liaison de ma circonscription consacré à l'orthographe d'usage en ayant soin précisément de ne pas citer le titre "L'orthographe d'usage" ni la première phrase "Ce numéro est consacré à l'orthographe d'usage". Il s'agit donc de deux objectifs totalement différents. Ces listes de mots apprises en vocabulaire avaient pour but d'enrichir le vocabulaire, c'est ainsi que l'on demandait parfois aux élèves de retenir les mots rares relatifs à des notions comme les diverses sensations par exemple. Dans les suggestions que j'ai faites aux maîtres de ma circonscription, il s'agit de mémoriser la graphie des mots appartenant au vocabulaire de base donc en grande partie maîtrisé, après un travail de classement s'appuyant sur la correspondance phonèmes-graphèmes (cf. La méthode du Sablier). Je conseille d'ailleurs de toujours situer ces mots dans des contextes divers.

2) Je n'ai jamais écrit que le vocabulaire fondamental devait être considéré comme une norme. Comme tous ceux qui se sont intéressés à cette question, je pense qu'il constitue un fond commun à l'intersection des lexiques individuels. Les vérifications que j'ai effectuées, après bien d'autres, sur des textes d'auteurs et des textes d'enfants confirment la solidité de ce travail de recherche.

3) L'application pédagogique de ces recherches sur le vocabulaire fondamental n'est absolument pas dépassée.

a) On peut lire, dans le Plan Rouchette (paragraphe consacré aux exercices d'orthographe page 29 du n° 47 du Courrier de La Recherche pédagogique) "On ne perdra pas de vue qu'il faut savoir se borner au vocabulaire actif de la langue écrite de l'enfant pendant toute la scolarité élémentaire et qu'il y a grand intérêt à faire maîtriser de bonne heure les mots-outils au nombre de 70 environ qui représentent 50 % des mots de toute page de français. On s'inspirera également des échelles de fréquence fondées sur des données statistiques solides."

b) Monsieur Louis Legrand écrit dans la préface d'un manuel récent consacré à l'orthographe d'usage (Orthographe fonctionnelle - Nathan) : "La parution de ce livre d'orthographe de Messieurs Satre et Richard constitue sans exagération un évènement. C'est la première fois, du moins à notre connaissance, qu'un livre d'orthographe tient compte d'instruments anciens, classiques pour les initiés et pourtant ignorés de la plupart des pédagogues, l'échelle orthographique Dubois-Buyse et les applications pédagogiques qu'en ont tirées Ters, Mayer et Reichenbach.

Ces auteurs définissant leur méthode écrivent :

"Comment déterminer ce vocabulaire de base ? Nous disposons pour cela de plusieurs enquêtes statistiques qui ont conduit à la détermination d'échelles de fréquence en fonction d'un âge déterminé. C'est à partir de ces travaux - et de l'analyse de plusieurs centaines de textes libres d'enfants que nous avons personnellement réalisée - que nous avons dégagé les 260 mots étudiés dans ce manuel de CE1..."

Allez-vous aussi accuser ces auteurs d'être en contradiction avec les Instructions ? "

*
* *

Nous tenons à donner l'intégralité de la circulaire critiquée qu'il n'a jamais été dans notre intention de tronquer sournoisement :

L'ORTHOGRAPHE D'USAGE

Ce numéro est consacré à l'orthographe d'usage. Vous trouverez pour chaque classe le vocabulaire fondamental à acquérir au cours de l'année scolaire.

1) Si l'on veut véritablement que le vocabulaire soit acquis il faut prévoir un contrôle quotidien par le procédé La Martinière. Quelques mots seront donc à apprendre chaque jour. Il ne s'agit pas de transformer ces courtes séances de contrôle en leçons de vocabulaire mais il serait absurde de faire mémoriser la graphie de mots dont le sens est inconnu. On prendra donc toujours la précaution de situer le mot dans des contextes divers (petites phrases précises) mais les enfants n'écriront que le mot concerné. On pourra d'ailleurs revoir ainsi l'étude des accords fondamentaux. Pour les verbes, ne pas se contenter de l'infinitif mais les donner avec leurs variations de personnes et de temps.

2) Ces mots auront été préalablement copiés sur un classeur ou un carnet d'orthographe qui sera conservé du CE au CM. On pourra prévoir d'une part, un classement alphabétique d'autre part un classement par phonème.

Prenons un exemple de classement par phonème. Au CE 1^{ère} A., on aura à la page du phonème [a]

amusement	blanc	chanter
apprendre	avant	campagne
attendre	branche	

On pourra ainsi distinguer à l'intérieur de l'ensemble des mots contenant le son [ä] des sous-ensembles correspondant aux diverses graphies : en - an - am. Ce travail de comparaison à la fois sur le plan auditif et sur le plan graphique ne peut être que fructueux. On peut envisager de nombreux exercices en relation avec les mathématiques modernes.

3) Quel ordre suivre ?

a) On peut répartir les mots par semaine et les donner à apprendre dans l'ordre alphabétique.

b) Mais il serait peut-être possible de les répartir selon des critères plus intéressants pour l'observation et le classement (cf. les phonèmes).

c) Enfin, on peut attendre de les rencontrer naturellement au cours des lectures ou dans les diverses formes d'expression écrite. Un maître connaissant bien le vocabulaire correspondant à sa classe devrait y parvenir aisément. Mais il existe sans doute bien d'autres possibilités."

*
* *

Sans préjuger des intentions qui président à une telle circulaire, nous sommes un certain nombre à penser que, compte tenu des habitudes acquises, la majorité des enseignants, lisant "vous trouverez pour chaque classe le vocabulaire fondamental à acquérir au cours de l'année scolaire" considéreront la liste comme une norme imposée que leur tâche est de faire acquérir coûte que coûte, plutôt dans l'ordre préconisé en a) que par la rencontre naturelle mentionnée en c). En mettant sur le même plan des possibilités d'action aussi différentes, on ne donne pas la liberté aux enseignants, on s'en remet à leurs conditionnements pédagogiques ce qui n'est pas un facteur de progrès.

Le fait qu'une liste de mots ait été établie statistiquement élimine certaines aberrations mais ne justifie pas à nos yeux qu'elle serve de programme dans quelque manuel que ce soit. L'intérêt des recherches sur le vocabulaire fondamental est de nous permettre de comparer celui qu'utilisent habituellement nos élèves avec celui de la moyenne des enfants de leur âge. Encore faut-il n'y voir, comme dans les courbes de croissance, qu'une cote d'alerte en cas de déficit prononcé.

D'ailleurs cette comparaison ne contient pas la solution du vrai problème : celui de l'acquisition. Au lieu de rabacher un programme défini, Freinet a choisi de "donner du tirage" au besoin spontané d'expression des enfants (ce qui est très loin du laisser-faire) et de parvenir à l'assimilation par la répétition dynamique naturelle. Les récentes instructions sont loin de lui donner tort, même si, comme la circulaire citée, elles entretiennent la confusion entre contrôle et apprentissage. Le plan Rouchette était à cet égard plus clair, lui qui faisait des exercices spécifiquement orthographiques des moyens de contrôle exceptionnels.

M.B.

Les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) organisent comme les années précédentes un stage :

"ETUDE DES ASPECTS D'UNE CIVILISATION : UN GRAND ENSEMBLE DU TIERS MONDE, L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE".

Ce stage se déroulera du 28 octobre au 3 novembre 1973 au Centre Régional d'Education Populaire de Paris. Il est agréé comme unité de valeur du CAPASE.

OUVERT A TOUS, ce stage peut répondre aux intérêts :

- d'éducateurs, d'enseignants, d'animateurs, d'ouvriers, de chefs d'entreprise, de syndicalistes, etc. qui sont en relation avec des Africains en France,
- de futurs coopérants techniques en Afrique,
- d'animateurs ou de participants de voyages se déroulant en Afrique,
- et de toute personne concernée par les échanges entre "Tiers-Monde" et "pays riches".

Pour tout renseignement, écrire à : CEMEA Coopération Internationale - 2 bis, rue de la Bourie-Blanche
45000 ORLEANS - Tél 87. 86. 19